

**Conseil Consultatif supérieur des cours philosophiques**  
**Rapport d'activités Juin 2006 – Juin 2010**

**1. Relevé chronologique des activités du Conseil**

13 juin 2006

Installation du Conseil par Toni PELOSATO, directeur du cabinet de la Ministre ARENA. Présentation des membres du Conseil. Historique du Décret instituant le Conseil. Appel à la constitution du Bureau. Présentation du projet de ROI. Prise de connaissance de la demande d'avis de la Ministre ARENA sur l'éducation à la citoyenneté.

8 septembre 2006

Installation du Bureau présidé par Michel Desmedt. Approbation du ROI. Premiers échanges à propos de la demande d'avis sur l'éducation à la citoyenneté dans les cours philosophiques.

2 octobre 2006

Présentation, par chaque organisation représentée au sein du Conseil, d'une note sur la place de l'éducation à la citoyenneté dans les cours philosophiques et débat.

7 novembre 2006

Présentation d'un projet d'avis et discussion.

7 décembre 2006

Approbation du 1<sup>er</sup> avis du Conseil relatif à l'éducation à la citoyenneté dans les cours philosophiques (texte en annexe). Proposition d'organiser une conférence de Michel Sasseville, professeur de philosophie à l'Université Laval de Québec.

30 mai 2007

Application des statuts des maîtres et professeurs de religion : Décision de renvoyer la question au Cabinet. Présentation de la réponse de la Ministre Arena au premier avis du Conseil et nouvelle demande d'avis. Premiers échanges sur cette nouvelle demande.

6 septembre 2007

Discussion sur un premier projet d'un 2<sup>ème</sup> avis du Conseil.

25 septembre 2007

Poursuite des travaux concernant le 2<sup>ème</sup> avis du Conseil.

5 octobre 2007

Organisation en collaboration avec la Ministre Arena d'une conférence du Professeur Sasseville sur la prévention de la violence et l'éducation à la citoyenneté par la pratique de la « Communauté de recherche philosophique ».

11 décembre 2007

Approbation du 2<sup>ème</sup> avis du Conseil. (texte en annexe).

20 mars 2009

Présentation du nouveau Bureau présidé par Salah Echallaoui. Présentation de la réponse du Ministre Dupont au 2<sup>ème</sup> avis du Conseil. Echange à propos des référentiels de compétences. Décision de rédiger un mémorandum du Conseil à destination des dirigeants des partis démocratiques dans le cadre des élections régionales.

12 mai 2009

Echange sur le mémorandum du Conseil pour les élections régionales.

25 mai 2009

Préparation du mémorandum du Conseil.

17 juin 2009

Finalisation du mémorandum du Conseil (texte en annexe).

23 février 2010

Analyse des réponses des partis politiques au mémorandum du Conseil et analyse de ce qui pourrait concerner les cours philosophiques dans la déclaration de politique communautaire.

27 avril 2010

Présentation du nouveau Bureau présidé par Hélène Hasard. Agenda des prochaines réunions du Conseil et échange sur les questions à aborder par le Conseil.

8 juin 2010

Dernière réunion du Conseil avant le renouvellement des mandats. Présentation du processus de renouvellement. Présentation des documents qui serviront de base à l'élaboration du « Bilan des travaux du Conseil de juin 2006 à juin 2010 ».

## **2. Remarques :**

- Seize réunions du Conseil et l'organisation d'une conférence : cinq réunions en 2006 ; quatre réunions et une conférence en 2007 ; quatre réunions en 2009 ; trois réunions en 2010. L'absence de réunion en 2008 et l'absence de réunion entre septembre 2009 et début 2010 s'expliquent en partie par les deux changements de ministre chargé de l'enseignement obligatoire entre 2006 et 2010. En partie seulement, car on peut espérer qu'ayant atteint une vitesse de croisière, le Conseil pourra continuer désormais son travail même lors de changement de Ministre ou de renouvellement du Gouvernement. Le décret créant le Conseil lui permet en effet de travailler de sa propre initiative sans attendre nécessairement une demande du Gouvernement ou du Parlement.
- Le bilan du Conseil pourrait paraître maigre : deux avis, un mémorandum et une conférence. Outre les remaniements ministériels et les élections, la faible « productivité » du Conseil s'explique aussi par le fait qu'il s'agissait d'une phase de démarrage ! Mettre autour de la même table tous les acteurs concernés par les cours philosophiques relevait de la gageure, certains affirmant, lors de l'installation du Conseil qu'il serait bien étonnant qu'un avis puisse un jour être émis ! L'évaluation du bilan d'activité doit tenir compte de la phase d'appropriation réciproque qui a été nécessaire afin que les gens autour de la table puissent tout simplement se parler au delà des préjugés et des clichés éculés.
- Le travail de suivi des réunions du Conseil et la préparation des assemblées ont été élaborés par le bureau qui en moyenne s'est réuni deux fois entre chaque séance du Conseil.
- Ce rapport d'activités porte sur l'ensemble des quatre années du mandat du Conseil, alors que le décret instituant le Conseil en prévoit un chaque année. Cela s'explique sans doute en partie par les difficultés rencontrées dans la mise en place du conseil et les phases d'inactivité qu'il a connu. Il s'agira dans l'avenir de veiller à ce qu'un rapport soit établi chaque année.

Le bureau du Conseil  
14 septembre 2010